

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Union des Physiciens

DIMANCHE 9 JUIN 1985

Matin.

L'Assemblée Générale, présidée par M. CHATALIC, Président de la Section académique de Poitiers, débute à 9 h 15.

1) RAPPORT D'ACTIVITE.

TOUREN apporte des compléments au rapport d'activité paru dans le B.U.P. d'avril 1985.

— Compte rendu de l'audience accordée à l'U.d.P. le 15 avril 1985 par M. ANTONMATTEI, directeur des lycées : l'objet prioritaire de notre intervention a été la préparation de la rentrée 1985. Il nous a communiqué le projet d'arrêté présenté au C.E.G.T. le 18 avril d'où il ressort que l'assouplissement des horaires, introduit l'an dernier en seconde est étendu à la classe de 1^{re}. Nous avons demandé le rétablissement de l'horaire obligatoire de Travaux pratiques qui n'apparaît pas dans le projet présenté. M. ANTONMATTEI est favorable à notre demande.

— Collèges : Pas de modification de l'horaire de Sciences physiques mais les textes présentés au C.E.G.T., s'ils prévoient de 26 à 28 élèves par classe en 6^e et 5^e (avec 3 heures supplémentaires pour dédoublements éventuels), ne contiennent plus aucune limite d'effectifs en 4^e et 3^e. L'U.d.P. a protesté contre ces textes par un telex envoyé au Ministère en commun avec l'A.P.B.G.

— Programme de 2^e : L'U.d.P. a participé le 29 mai, à la demande de l'Inspection Générale, à une réunion de travail sur les projets d'allègement de programme applicables à la rentrée 1985.

— TOUREN fait état des réponses qu'il a reçues de MM. FABIUS, CURIEN, BENARD, BLANC-LAPIERRE, SCHWARTZ, PECKER... concernant notre action pour la défense du caractère expérimental de notre enseignement. Aucune réponse de M. CHEVÈNEMENT.

Après discussion, le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

2) RAPPORT FINANCIER.

— BOULOUMIÉ présente le rapport financier du 1^{er} mai 1984 au 30 avril 1985 (voir annexe).

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

— Passage de la période d'abonnement de l'année scolaire à l'année civile : Pour l'année 1985-1986, un régime transitoire est

proposé : « Abonnement allongé » allant du 1^{er} octobre 1985 au 31 décembre 1986, soit 15 numéros au lieu de 11.

Proposition :

cotisation membre actif : 60 F — abonnement : 200 F ;
cotisation étudiant, retraité, militaire : 35 F — abonnement : 155 F ;
collectivités : 290 F ;
cotisation collège : 65 F.

L'augmentation importante des tarifs — à titre transitoire — provoque l'inquiétude de plusieurs collègues.

La proposition de cotisations et abonnement est adoptée avec 7 abstentions.

3) RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL.

123 suffrages exprimés :

Ont obtenu : HERPIN : 122 ; JEUNEHOMME : 122 ; JOURDAIN : 123 ; LESTRADE : 123 ; MASSON : 123 ; MAURAS : 122 ; MAUREL : 123 ; MONTEIL : 123 ; SCHWING : 1 (non élu).

4) MODIFICATIONS DES BUREAUX DES SECTIONS ACADEMIQUES.

Pour les académies d'Aix-Marseille, Créteil, Versailles, Strasbourg. Adoptées à l'unanimité.

5) TRIBUNE LIBRE RESERVEE AUX SECTIONS ACADEMIQUES.

— *Besançon* : ne souhaite pas une cotisation académique uniforme en raison des activités très variables d'une académie à l'autre en particulier la publication d'un bulletin régional. Peut-on mettre de la publicité dans le bulletin régional ? Le problème doit être étudié en raison de la T.V.A.

— *Reims* : il existe dans le P.A.F. de l'académie une rubrique annonçant les activités de la section académique avec distribution de fiches.

— *Aix-Marseille* : proteste contre les projets d'horaire en 1^{re} S. Signale des difficultés de recrutement en 2^e technique. En raison de la régionalisation, un lycée nouvellement créé n'a plus de dotation de matériel. GILLES propose que l'U.d.P. participe à la réunion prévue en septembre 1985 à l'I.N.R.P. pour relancer la recherche en éducation.

— *Bordeaux* : la section académique a envoyé au Ministère, à l'Inspection Générale et au Bureau National une lettre-pétition comportant un projet d'allègement de programme en 2^e.

Le Bureau National aurait souhaité avoir connaissance de ce texte au préalable. D'autre part, le Bureau National n'a reçu qu'une seule réponse (Aix-Marseille) à sa demande de commentaire du rapport de la C.O.P.R.E.S.P. concernant les programmes de 2^e, rapport diffusé dans chaque académie.

— *Montpellier* : d'autres recteurs ont-ils imposé des réductions d'horaire en 2^e pour pouvoir introduire les Sciences naturelles ?

— *Limoges* : l'Inspecteur Général GIÉ et la section académique sont intervenus auprès du Recteur pour protester contre la méthode de calcul des horaires globaux de Sciences physiques en 2^e dans les lycées : 35 élèves par classe pour les cours mais 24 élèves par groupe de T.P. Les cours et les T.P. dans une même classe ne seraient pas obligatoirement faits par un même professeur.

DURUPTHY demande que les sections académiques signalent au Bureau National tous les problèmes d'horaires.

6) MODIFICATION DES STATUTS.

Cette modification vise à donner plus de souplesse au fonctionnement du Conseil.

ART. 5 : la 2^e partie du premier alinéa est supprimée et l'article 5 devient :

« L'administration de l'Association est confiée à un Conseil et à un bureau : 1. Le Conseil est d'abord formé de 24 membres actifs de l'Association élus pour 3 ans ; il est renouvelé par tiers à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'Union.

2. Le Bureau comprend un président, cinq vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, cinq secrétaires, un trésorier, un trésorier adjoint. »

Cette modification est adoptée à l'unanimité.

7) OLYMPIADES DE CHIMIE.

DURUPTHY fait le bilan des Olympiades I en soulignant les points positifs : motivation des élèves - contacts entre divers ordres d'enseignement et industrie chimique - mise au point de sujets originaux, sans oublier les points négatifs : difficultés pour l'organisation - bénévolat des enseignants.

Pour les Olympiades II (1985-1986), un contrat précis est prévu :

- 70 centres de préparation dans les différentes académies : par centre, une équipe de ~ 5 professeurs, de 15 à 30 élèves, 3 heures par semaine sur 10 semaines de préparation.
- Budget global : 1 000 000 F dont 700 000 F réservés à la préparation (80 % distribués dès le début) soit, par centre, de 6 800 F à 10 000 F maximum. Par centre, on peut prévoir 1 technicien (50 h à 75 F) et environ 12 F par élève par séance pour les produits. Pour les établissements centres de préparation : 200 000 F. Pour les professeurs : 100 000 F (abonnements revues, ouvrages divers).

La préparation des Olympiades a été intégrée dans un P.A.E. dans quelques académies. Il faudrait généraliser.

L'engagement de l'U.d.P. dans cette opération fait l'objet d'une discussion.

L'Assemblée se prononce sur le texte suivant :

« Pour les Olympiades II (1985-1986), par ses structures au niveau national et au niveau local, l'Union des Physiciens coordonne les activités des professeurs de Sciences physiques volontaires ».

Texte adopté par 39 voix pour - 2 contre - 13 abstentions.

— La publication des sujets 1985 est envisagée.

— Date des épreuves : avant les vacances de février sur le plan académique ; avant les vacances de Pâques sur le plan national.

8) COLLEGES.

— Allégements prévus (d'après la Presse) : l'étude de la mécanique et de l'énergie ne se ferait plus au collège. Les changements sont prévus en 6^e en 1986.

J. MAUREL souligne que la commission verticale collège n'a jamais souhaité la suppression de la mécanique et de l'énergie mais proposait des simplifications.

— Introduction de l'électronique de la 6^e à la Terminale : à définir programmes - horaires - crédits... Une commission du Bureau National étudiera ces problèmes. Toute contribution écrite sera la bienvenue.

La discussion s'engage sur la situation de l'enseignement des sciences physiques dans les collèges. L'Assemblée adopte à l'unanimité le texte suivant :

« L'Assemblée Générale de l'U.d.P., réunie le 9 juin à Paris, s'inquiète des conditions de l'enseignement des Sciences physiques dans les collèges. Elle rappelle la position de l'Association : l'effectif raisonnable pour un travail expérimental en Sciences physiques dans les collèges est de 18 élèves. En conséquence, elle s'inquiète des normes proposées par le Ministère pour les classes de 6^e et 5^e et de l'absence de normes d'effectifs pour les classes de 4^e et 3^e et elle considère comme inadmissible le nombre sans cesse croissant de classes à effectifs largement supérieurs à 24 élèves et non dédoublées en Sciences expérimentales.

Par ailleurs, elle rappelle que l'absence de personnel de laboratoire aggrave de façon dramatique les conditions de travail des enseignants en collège.

Après-midi.

— La séance reprend à 15 h.

9) LYCEES.**Programme de seconde pour 1985-1986.**

L'Inspection Générale a demandé de toute urgence à l'U.d.P. son avis sur un programme allégé en seconde.

Un groupe s'est réuni et des conclusions transmises à l'Inspection Générale.

— Des réserves, quant au principe du changement, ont été faites.

— Un programme doit avoir une cohérence, en particulier avec les programmes et les structures qui suivent.

— Un programme doit être expérimenté.

— Une réduction de programme peut entraîner une réduction d'horaire. Compte tenu de ces réserves, l'U.d.P. a fait part de ses remarques sur la proposition et, dans l'ensemble, l'Inspection Générale a tenu compte de celles-ci.

Ce projet doit être présenté au C.E.G.T. et paraîtra au B.O. d'ici la rentrée.

BAZIN expose le détail du projet :

- quelques suppressions : par exemple, effet thermoélectronique, $pV = nRT$,
- quelques limitations de sujet,
- quelques modifications : en chimie, par exemple, il est précisé que les élèves devront connaître 20 à 30 corps usuels.

Comment se fera l'information ? Le B.O. doit la publier sinon, il n'est pas question que le B.U.P. serve de relais au Ministère.

Programmes futurs pour 1986.

Les programmes doivent encore changer à partir de 1986.

L'Inspection Générale nous a annoncé, en particulier, qu'un programme d'électronique devait être préparé de la 6^e à la Terminale.

L'U.d.P. crée un groupe de travail sur le sujet pour être à même de faire des propositions.

D'autre part, sur l'ensemble du programme, il faut que l'ensemble de l'U.d.P. fasse des propositions constructives avant octobre.

Le délai semble court mais on ne peut se contenter de critiquer les programmes existant sans proposer quelque chose à la place.

Le bureau peut être amené à prendre des décisions très vite sur le sujet.

Structures futures des lycées.

Pour le moment, on ne sait rien de précis. Pour la seconde, cela devrait être précisé dans le discours de rentrée du Ministre.

Pour la suite, beaucoup de propositions sont faites mais aucune décision prise.

Il faut que le nombre de bacheliers augmente, c'est la seule certitude.

Interventions.

— Quelques interventions assez vives concernant la nécessité ou non de conserver les programmes issus de la Commission Lagarrigue ; sur l'électronique et sur l'importance de faire des propositions constructives.

Faut-il que les nouveaux programmes soient ou non expérimentés longtemps ?

Enseignement en 1^{re} A-B et option en Terminales A-B.

BAZIN insiste sur la dimension culturelle des Sciences physiques.

Une motion demandant le maintien de l'enseignement obligatoire dans ces sections a été voté par les expérimentateurs.

L'expérience de contrôle continu se poursuit mais on ne sait pas vers quoi elle débouchera.

L'U.d.P. a demandé que les interrogateurs en option de Terminale A-B soient choisis parmi les collègues enseignant dans les classes littéraires.

Le Bureau souhaite recevoir des témoignages sur le déroulement des interrogations.

10) ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

— WINTHER rappelle une fois de plus l'offensive des technologues contre les physiciens en particulier dans les BTS.

— Il est difficile de suivre toutes les commissions des sections F étant donné leur nombre (12).

— Actuellement, la politique privilégie la technologie et, très souvent, ce qui se passe sur le terrain est illégal : les circulaires envoyées dans les lycées sont différentes des votes au C.E.G.T.

— Pour les L.E.P., les programmes seraient sous forme de modules :

projet initial : tronc commun + modules particuliers.

Actuellement, le tronc commun semble abandonné.

— Pour résister à la pression des technologues, les physiciens généralistes réclament une formation complémentaire quand ils sont nommés dans le technique. Cette formation serait une formation lourde.

Informatique.

WINTHER annonce que les actes des Journées de Poitiers sont publiés par le C.R.D.P. de Poitiers.

— Des journées informatique auront lieu à Nancy les 21 et 22 avril 1986.

Priorité sera faite aux idées nouvelles. Des demandes de subvention sont en cours.

M. DURAND-PRIMBORGNE est tout à fait d'accord avec l'organisation de ces journées.

A cette occasion, il demande une note sur l'utilisation de l'ordinateur au laboratoire. Cependant, il semble avoir quelques idées dangereuses comme l'utilisation de logiciels pour remplacer les expériences réelles dans le primaire.

— Une brochure spéciale informatique va être publiée avec l'I.N.R.P. Ce sera un livre de référence.

11) LABORATOIRES.

Les perspectives ne sont pas encourageantes :

— Pas de concours de recrutement de personnel depuis 2 ans.

— Pas de réponses aux demandes d'audience.

— Les crédits ne s'améliorent pas. La décentralisation a fait disparaître toutes les possibilités.

Groupe de travail sur la sécurité.

TOUREN lit le rapport.

Il est fait appel aux adhérents pour poser les problèmes au groupe de travail qui cherchera les réponses (demandes à envoyer au secrétariat de l'U.d.P.).

12) STAGES - UNIVERSITES D'ETE.

— Stage du C.N.E.S. agréé comme Université d'été : 150 places. Pas de crédits pour les frais de déplacement.

— International Symposium for Physic's Teaching : Bruxelles, 11 - 12 - 13 novembre 1985.

Pourquoi enseigner la physique ? Quels sujets ? Comment ?

— Stage à l'Institut Français du Pétrole : septembre 1985, 4 jours.

Des subventions sont demandées.

— Stage de chimie fine en septembre 1986. A l'étude.

13) **QUESTIONS DIVERSES.**

Pas de questions.

Rapporteurs :

A. LESTRADE et M. VERLHAC.

COMPTE RENDU DU CONSEIL LE 9 JUIN 1985

— Le Bureau sortant est réélu sur proposition du Président.

— La date du prochain Conseil sera le samedi 28 septembre 1985 à 14 h 30 au lycée Saint-Louis.

— Le Président propose de nommer des membres d'honneur de l'Association.

Différents noms sont prononcés.

Il en sera décidé au prochain Conseil.

RAPPORT FINANCIER DU 1^{er} MAI 1984 AU 30 AVRIL 1985**RECETTES :**

Abonnements : collectivités : 1 243	(T.V.A. 4 % incluse)	1 290,080,71	} (65,9 %)
individuels : 8 061	(étranger H.T.) ..	64 119,58	
Cotisations : collègues : 840	(8 626 cotisants) ..	312 490,50	(15,2 %)
autres : 7 786			

Nombre de personnes ou collectivités recevant le B.U.P. : 10 144.

Expédition par voie aérienne ou de surface à l'étranger	39 382,62	
Vente au détail de B.U.P. et opuscules divers	112 418,70	(5,5 %)
Taxe perçue pour l'établissement des plaques-adresses	6 339,97	
Dons et suppléments	7 252,31	
Recettes publicitaires	117 514,31	(5,7 %)
Rembours. de T.V.A. sur frais d'impression du B.U.P.	40 410,00	
Remboursement de la taxe sur les salaires 1982 et 1983	24 812,00	
Indemnités journalières Sécurité Sociale	3 492,54	
Intérêts du livret d'épargne	18 710,85	

Subventions :

— Industrie chimique (pour stage I.F.P. - U.d.P.)	3 000,00	} 8 250,00
— Conférence des Présidents	2 500,00	
— Contrat ReCoDiC - M.I.D.I.S.T. - U.d.P.)	2 750,00	

Remboursements divers :

— Avance Journées U.d.P.-Montpellier ..	6 928,00	} 11 205,24
— Avance Journées U.d.P.-Strasbourg ..	3 138,04	
— Frais d'hébergement à l'E.N.S. Saint-Cloud (stage I.F.P.-U.d.P.)	520,00	
— Frais d'édition informatisée d'enveloppes avec adresse (Physicafoison - Palais de la Découverte)	619,20	

Total des recettes 2 056,479,33

DEPENSES :

Impression du B.U.P. (H.T.)	1 061 238,00	
Expédition des bulletins · bandes	15 663,15	} 180 898,58
— imprimeur (H.T.)	107 668,15	
— machine-lycée, (T.T.C. + location) .	57 567,28	
Bulletin des concours des grandes écoles	16 450,00	} (66,3 %)
T.V.A. sur impression et affranchissement	94 312,58	

Total à reporter 1 352 899,16

	report :	1 352 899,16	
Personnel (secrétariat et local technique), salaires		244 124,36	(18,8 %)
— charges sociales (U. R. S. S. A. F. ; G. A. R. P. ; U.I.R.I.C.)		138 843,46	

Gestion du secrétariat et du local technique :

— plaques adresses (T.T.C.)	5 665,93	54 615,02	(2,7 %)
— fournitures Hallépée (T.T.C.)	8 964,97		
— téléphone	9 896,81		
— photocopieuse et photocopies	12 719,90		
— électricité	2 615,37		
— impôts et charges	4 094,02		
— petit matériel de bureau	5 280,02		
— investissements :			
— machine à écrire électrique ..	3 390,00		
— répondeur P.T.T.	1 988,00		

Notes de frais :

— Bureau	32 212,35	128 417,40	(6,30 %)
— Conseil	21 298,00		
— Assemblée Générale	12 480,00		
— Commission Informatique	18 764,00		
— Correspondants informatiques	2 506,00		
— Commission Premier Cycle	7 453,00		
— Correspondants « techniques »	8 230,00		
— Commission Enseignement Primaire	2 495,00		
— Comité de lecture du B.U.P.	4 273,00		
— Contrat ReCoDiC - M. I. D. I. S. T. - U.d.P.	2 609,15		
— Réunion préparatoire (U.d.P.) à la Commission verticale de physique ..	602,00		
— Délégués U.d.P. aux Congrès des Physiciens belges, italiens, allemands ..	6 415,00		
— Délégués U.d.P. à la réunion préparatoire aux Olympiades de Chimie ..	3 723,90		
— Stage I.F.P. - U.d.P. :			
— hébergement	624,00		
— déplacement	4 732,00		

T.V.A. (18,6 %) sur publicité dans le B.U.P.	17 831,00
Assurances M.A.I.F.	7 806,55
Frais bancaires et chèque impayé	282,43
Abonnements (B.O. - statistiques - revues...)	574,40
Affiches U.d.P. + rouleaux d'emballage	6 027,40
Fascicules (S.F.C.) sur les Unités et la nomenclature ..	3 210,00

Total à reporter 1 954 631,18

	report :	1 954 631,18	
Cotisations (1984 et 1985) « Conférence des Présidents »		1 420,00	
Avance sur Journées U.d.P. de Poitiers		5 000,00	
Arrhes pour Journées U.d.P. - Informatiques de Poitiers		260,00	
Avance sur Journées Régionales U.d.P. à Clermont-Fd		2 500,00	
Subvention à la section U.d.P. d'Amiens		500,00	
Frais Journées U.d.P. de Strasbourg		435,20	
Frais « Exposition de Physique 1984 »		740,50	
Frais liés à l'informatisation des Fichiers et des Expéditions :			
— blindage porte secrétariat	4 550,00	73 685,93	(3,6 %)
— maintenance disque dur (1984)	8 717,10		
— mainten. du système complet (1985)	38 960,10		
— achat de disques et disquettes	2 125,50		
— frais de gestion des abonnements jumelés U.d.P. - A.P.B.G.	10 000,00		
— papier pour listing « étiquettes » - « enveloppes », etc.	9 333,23		
Total des dépenses		— 2 039 172,81	

BILAN :

Recettes	2 056 479,33
Dépenses	2 039 172,81
Excédent	17 306,52
En caisse le 30 avril 1984	785 320,37
Excédent de l'exercice	17 306,52
En caisse le 30 avril 1985	802 626,89

BALANCE :

— au C.C.P.	223 177,23
— au C.A.	285 089,69
— livret de Caisse d'Epargne	350 727,54
— souscription à l'emprunt 1984 de la Caisse d'Epargne (13,8 %)	49 810,00
— espèces	26,00
	908 830,46
Frais engagés (bulletin d'avril 1985)	106 203,57
En caisse le 30 avril 1985	802 626,89
Provisions pour charges (bulletins de mai, juin, juillet-août-septembre)	300 000,00
En caisse disponible le 30 avril 1985	502 626,89

L'Union des Physiciens est propriétaire d'un local acquis au prix de 180 000,00 F.